

Commune de Féchy  
Rapport de Gestion 2015  
Partie II



**Municipalité**

Madame	Carole Bettems	Syndique
Madame	Rachel Aubert	Vice-Syndique
Monsieur	Andreas Meyer	Municipal
Monsieur	Marc Morandi	Municipal
Monsieur	Jean-Pierre Moret	Municipal

La Municipalité a siégé 48 fois en séances ordinaires.

**Répartition des dicastères**

Carole Bettems	Administration générale Police des constructions Bâtiments communaux
Rachel Aubert	Ecoles Affaires sociales Déchets Cimetière Temple
Jean-Pierre Moret	Police Informatique Personnel administratif Voirie
Andreas Meyer	Réseaux EC-EU Routes
Marc Morandi	Domaines (forêts – vignes) Finances Communication

## **Conseil général**

Le Bureau du Conseil général est constitué comme suit :

Président :	M. Richard Aguet
1 <sup>er</sup> Vice-Président :	M. Pascal Bonnabry
2 <sup>ème</sup> Vice-Président :	M. Mathieu Barbay
Scrutateurs :	M. Patrick Blanchard M. Jean-Claude Evesque
Secrétaire :	Mme Mireille Sanchez
Scrutateurs :	Mmes Alexandra Gaillard, Manon Suardet & Céline Jaussi
Huissier :	M. José Ribeiro

**Rôle des électeurs** : il est utile de mentionner qu'au 31 décembre 2015, le rôle des électeurs comptait 484 Confédérés, 94 Etrangers ; soit un total de 578 électrices et électeurs.

## **Rapport des activités 2015**

Durant l'année 2015, la Municipalité a présenté 6 préavis, lors de 4 séances du Conseil général qui ont eu lieu les 24 mars, 23 juin, 22 septembre et 8 décembre :

1. Modification du PPA « En Saint-Pierre II »
2. Comptes 2015
3. Echange de parcelles à Féchy-Dessus (537 – 314)
4. Arrêté d'imposition 2016
5. Budget 2016
6. Aménagement d'un carnotzet – nouvelle affectation du local pompiers.

4 préavis ont été acceptés et 2 ont été refusés.

Il est juste de relever que tous les préavis, qu'ils soient acceptés ou refusés, demandent à la Municipalité une somme de travail conséquente, d'élaboration (séances avec entreprises / architectes / propriétaires, de recherches / devis, élaboration du texte, réception des commissions).

### **N° 1/2015 Modification du PPA en St-Pierre II**

Cette modification est présentée suite au renouvellement du PPA du 16 novembre 1995 ; ainsi un nouveau plan partiel d'affectation est présenté pour intégrer à la parcelle n° 520, regroupant deux secteurs liés à l'exploitation de la déchetterie, à savoir un secteur de dépôt de matériaux triés et un secteur de triage de bennes, un secteur lié au tri et à la récupération des déchets spéciaux, qui doivent être stockés à l'abri de la pluie et du soleil,

sur une surface étanche et résistante aux produits entreposés (...) et ceci dans un local ou container aéré ou ventilé, pouvant être fermé à clé.

Le préavis présenté demandait, d'une part, la levée d'une opposition, ce qui a été accepté à la majorité (1 refus, 5 abstentions) et, d'autre part, l'acceptation de la modification du PPA, ce qui a été accepté à l'unanimité (6 abstentions).

#### **N° 2/2015 Comptes communaux 2014 et rapport de gestion de la Municipalité**

Le préavis englobant les comptes 2014, le rapport sur les comptes, le 1<sup>er</sup> rapport de gestion sur la Commune ainsi que les rapports de la fiduciaire et de la COGEFIN ont été salués et validés à la majorité (3 abstentions) par les membres du Conseil.

#### **N° 3/2015 Echange de parcelles à Féchy-dessus**

Une citoyenne a sollicité la Municipalité pour lui demander un échange de parcelles, mètre pour mètre. Le bien étant propriété de la Commune, la Municipalité a donc présenté cette demande sous la forme d'un préavis au Conseil général, mettant en avant que l'échange pourrait satisfaire à la construction future d'un chemin piétonnier.

Après plusieurs interventions mettant en avant l'absence d'une raison de la part de la demanderesse pour cet échange, les membres du Conseil après un vote à bulletins secrets, ont refusé le préavis (40 non, 2 oui et 5 abstentions).

#### **N° 4/2015 Arrêté d'imposition 2016**

C'est à l'unanimité (1 abstention) que les membres du Conseil valident la reconduction du même taux (64%) d'imposition pour l'année 2016.

#### **N° 5/2015 Budget 2016**

Les prévisions budgétaires restent des prévisions. Plusieurs éléments sont transmis par l'administration cantonale vaudoise et la fluctuation de certains d'entre eux sont parfois difficilement explicables. La péréquation et la facture sociale restent deux pourvoyeurs d'importants coûts pour la Commune. Le préavis a été adopté à la majorité (1 non, 10 abstentions).

#### **N° 6/2015 Demande de crédit de CHF 340'000.- pour la nouvelle affectation de l'ancien local des pompiers, la création et l'aménagement d'un local de stockage pour le vin communal, ainsi que de l'extension de l'actuel carnotzet sis dans le bâtiment administratif du Saugey.**

La crainte que cet investissement empêche le développement du projet de l'ancien collège a eu raison d'un préavis construit pour réaffecter l'ancien local pompier. Après un vote à bulletins secrets, ce préavis a été refusé (28 non, 8 oui, 13 abstentions).

## **Administration générale**

### **Les fonctions suivantes étaient assumées par :**

Mme Katyla LABHARD	secrétaire municipale
Mme Maryline DELACOUR MENEHIN	secrétaire municipale adjointe
Mme Sylvie FAVRE	boursière, préposée au contrôle des habitants
Mlle Livia THOMI	stagiaire
M. José RIBEIRO	employé communal
M. Yvan GUILLEMIN	concierge
M. Philippe SUARDET	vigneron communal et employé de voirie
M. Thierry MOLLIEUX	vigneron communal
Mme Celia MAGHALAES	concierge du refuge

Au 31 décembre 2015, la commune compte officiellement 860 habitants. 3 jubilaires fêtant leurs 80 et 90 ans ont reçu la visite d'une délégation de la Municipalité. Une famille de 3 personnes domiciliée dans notre village a été naturalisée en 2015.

Les chiens sont recensés au nombre de 72, répartis entre 51 propriétaires.

## **Manifestations**

### **Accueil des nouveaux habitants**

Le 3 juin a eu lieu le traditionnel accueil biennal des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens.

### **Sortie du personnel communal**

Pour la première fois, la Municipalité a décidé d'adapter le traditionnel repas de fin d'année en une journée de sortie récréative qui a eu lieu le vendredi 19 juin.

Au programme : en matinée, visite du site CRIDEC à Eclépens, repas champêtre à la Ferme des Saveurs à Bussy, puis déplacement en calèche à l'entreprise de maraîchage de la famille Cornu à Yens, pour une dernière visite.

La météo estivale et la journée ont ravis tous les participants: rendez-vous donc en 2016, pour une nouvelle journée récréative.

### **Fête nationale**

La fête nationale a lieu le 31 juillet, sur la place du Saugey.

L'apéritif offert par la commune mais servi par l'Amicale des sapeurs-pompiers et animé par les notes de l'Echo des Vignes, a été suivi des délicieuses grillades proposées par l'USF, puis déplacement sur le site des feux (bûcher et d'artifice) emmenés par les tambours de la société de Jeunesse.

L'orateur du jour, M. Olivier Français, municipal à Lausanne et candidat au Conseil National en 2015, nous a tenu en haleine devant le bûcher avant de céder son micro à Madame Florence Lölliger, diacre de la paroisse.

Au retour des feux, le bal a été animé par M. Sébastien Hirschi : la soirée fut belle, et la participation des villageois très abondante.

### **Sortie des Aînés**

La sortie des aînés a eu lieu le mercredi 9 septembre 2015 ; 31 personnes étaient présentes à cette sortie, dont 2 municipaux et Livia Thomi, stagiaire d'Oberdiessbach.

Ce groupe s'est rendu tout d'abord à la Maison Tropicale de Frutigen où une visite guidée l'attendait. Visite riche en informations concernant la flore tropicale. Le repas pris sur place fut en accord avec les produits élaborés dans cette maison.

Cette journée s'est terminée par la visite du château d'Oberdiessbach, visite guidée par les propriétaires des lieux, Madame et Monsieur von Wattenwyl. Ceux-ci avaient préparé un magnifique apéritif servi dans la cour du château.

### **Jumelage – 30 ans / Fête du Raisin**

En 2015, la traditionnelle Fête du Raisin rimait également pour la commune avec les 30 ans du jumelage avec Oberdiessbach.

La Municipalité, qui d'habitude participe à la fête en tant qu'oratrice et organisatrice du repas officiel, a relevé ses manches pour organiser ce jubilé : photos de 1983 ont été dupliquées pour être exposées sur la place de fête (merci le greffe), ainsi qu'un lâcher de ballons organisé pour marquer le coup : une étiquette aux armoiries de Féchy et d'Oberdiessbach, pour les bouteilles de l'apéritif et pour le cadeau à nos amis bernois, a été conçue spécialement et les verres à vin blanc de la Fête du Raisin ont aussi été marqués aux couleurs des deux communes.



Un travail plus qu'important a été effectué pour préparer l'anniversaire de notre jumelage avec Oberdiessbach.

### **Noël villageois**

Traditionnellement, le Noël villageois comportait deux rencontres : vente des sapins et visite du Père Noël, puis Noël à l'église et sur la place, autour du chaudron et du sapin illuminé.

Pour diverses raisons, mais principalement le manque d'engouement lors du deuxième volet, la Municipalité (d'entente avec le pasteur) a décidé de proposer, en 2015, un seul rendez-vous réunissant le culte de Noël à 15h avec simultanément la vente des sapins sur le parvis de l'église, puis la visite du Père Noël au sortir du culte, avec le moment de partage de vin chaud, de jus de pomme et des petits pains.

Sur un seul site et durant la même journée, le samedi 19 décembre, ce nouveau Noël villageois a accueilli une petite trentaine de personnes, contentes du changement proposé.

### **Travaux par dicastères**

#### **Administration générale**

Le travail de contrôle des vacations et surtout le suivi des dossiers en général en séance de Municipalité est toujours important afin de tenir les délais imposés.

Un travail grandissant de « répondeur téléphonique » est également à signaler : en effet, les citoyens appellent souvent les municipaux et la syndique plutôt que le greffe.

Les diverses représentations dans les associations intercommunales (AIEE, SIDERE, ASSAGIE, AJEMA, ARCAM, tourisme, ORPC, SDIS et autres) sont également à prendre en compte : chaque semaine les cinq représentants de la Municipalité sont occupés à cela une ou deux fois en plus de la séance hebdomadaire, et en période de comptes ou de budgets, ces rendez-vous se multiplient.

Des séances de travail sur le rapprochement des communes de Féchy-Allaman-Perroy ont également eu lieu. Quelques pistes ont été sondées (fusion/entraide de certains services, achats en gros, fête nationale en commun) mais la fin de législature n'a pas été propice à de vrais rapprochements pérennes. A poursuivre en 2016.

Le 18 novembre, et comme chaque année, a eu lieu le contrôle des livres et des registres par la Préfète Mme Andrea Arn.

### **Bâtiments communaux**

Les travaux d'entretien des bâtiments communaux n'ayant subi aucun intérêt spécifique pendant de nombreuses années, plusieurs rénovations ont débutés de force.

#### *Bâtiment du Saugey :*

Depuis de nombreuses années, les décomptes de chauffage de l'Auberge (y.c. des locaux communs, de la grande salle, du foyer et de l'appartement de fonction) n'avaient pu être établis précisément, en raison de la complexité de la distribution des calories depuis les compteurs.

A la suite de la fin de bail pour cessation d'activité des aubergistes, la Municipalité a dû entreprendre cette recherche et mandater un ingénieur chauffagiste pour établir la réalité.

D'autre part, une étude pour rentabiliser et remanier l'ancien local des pompiers en locaux de réception et cave à vin communale a été menée pour aboutir à un préavis (refusé).

#### *Restaurant :*

Suite aux travaux cités ci-dessus, et malgré les normes électriques en vigueur depuis fort longtemps, l'ingénieur a remarqué qu'aucun disjoncteur n'existait sur le panneau électrique de l'auberge ! Son installation a donc été faite in extremis.

Le système de ventilation de la cuisine a été ausculté et révèle quelques inadéquations de vieillissement ne nécessitant toutefois pas un changement immédiat ou engendrant une insécurité : la suite de ces travaux seront pour 2016.

Foyer : de nombreuses et consécutives inondations nauséabondes ont permis de découvrir par caméra l'obstruction d'une canalisation : le changement du tronçon défectueux a été obligatoire.

#### *Rionzier :*

Lors d'intempéries conséquentes, des flaques d'eau se forment régulièrement dans le couloir d'entrée (niveau boîtes aux lettres). Pour y remédier, une marquise en verre a été installée.



La salle « partie commune » n'étant finalement pas assez rentable a été transformée en locaux commerciaux (bureaux) et le petit local, qui était loué comme bureau, a quant à lui été transformé en studio. Des séparations sur les parties extérieures des terrasses ont été installées.

La haie longeant la route de l'Etraz au niveau des places de parc ayant été décimée par les rongeurs, un traitement du terrain ainsi que de nouveaux plants ont été mis en place. Suite aux problèmes découverts dans le silo à pellets, les derniers travaux de ramonage et de réglage de la chaufferie sont intervenus en début d'année.

*Ancien collège :*

Diverses rencontres entre les représentants des Monuments historiques, l'architecte, la commission ad'hoc et la Municipalité ont eu lieu.

La demande de la commissions ad'hoc pour l'étude de projet de faisabilité d'un parking sur site a été menée. La suite des travaux dans ce dossier sera transcrite dans le rapport 2016.

*Nouveau collège :*

Des travaux d'entretien usuels sont intervenus sur ce bâtiment, ainsi que le changement de moteurs de stores suite à de mauvaises manipulations lors du gel. A noter également dans ce répertoire de mauvaise utilisation, la réparation des tableaux dits blancs. Suite au mécontentement de la Municipalité qui a informé le canton, celui-ci prend en charge une demi-facturation.

Les lampes installées sur le parking ainsi que le long du cheminement menant au préau ont quelques difficultés à rester debout: en effet après étude, c'est un dispositif de sécurité « anti-choc » qui nous a été annoncé par l'électricien. Dès lors, plusieurs solutions sont étudiées pour remédier à ces ennuis. Suite en 2016.

*Hangar Hofer (HH)*

Ce hangar de voirie a été équipé de lampes sur minuterie au plafond. Des investissements pour l'amélioration du « confort » des WC et de la cuisinette existants ont été entrepris.

## **Police des constructions**

10 permis de construire ont été délivrés. Ce sont donc 10 chantiers qui ont été suivis par le Service Technique Intercommunal et la Syndique en charge du dicastère. Certains nécessitant plusieurs visites pour conformité.

4 permis d'abattages d'arbres ont également été délivrés, avec l'approbation du garde-forestier M. Martignier.

Le feu bactérien a été signalé comme chaque année au pilier public, et en 2015, aucun arrachage préventif n'a été fait sur le territoire.

Le dossier LAT (Loi sur l'Aménagement du Territoire), dont vous avez certainement entendu parler, a suscité quelques interpellations de propriétaires de parcelle : quelques ventes avec projets en découlent.

Des séances avec les représentants du Canton ont également été suivies par la Municipalité. A la demande des autorités cantonales, un bilan des réserves en zone à bâtir a été élaboré avec la collaboration d'un bureau de géomètre et remis au canton pour le dossier LAT.

## **Forêts**

L'entretien de nos forêts est délégué au groupement du Signal regroupant les Communes d'Allaman, Bougy-Villars, Gimel et Féchy. Il incombe à notre garde forestier d'en assurer le suivi et d'annoncer toutes modifications utiles au développement de la forêt et de la sécurité. C'est également grâce à sa bonne connaissance du terrain et des lois, que nos habitants peuvent compter sur son appui lors de demandes particulières liées aux conditions idoines pour la coupe d'un arbre dans leurs propriétés par exemple.

Il organise régulièrement des promenades ludiques en faveur des enfants de nos écoles, ce qui est un gage de la promotion de la forêt.

## **Refuge**

A l'issue de la première étape des travaux du refuge qui pour mémoire englobaient, sa conception, sa construction, son inauguration et sa mise en exploitation en septembre 2014, il restait deux autres étapes à engager, soit les aménagements extérieurs qui consistaient à la mise en œuvre des toilettes sèches selon le préavis initial, la pose d'un barbecue couvert et le baptême du nom du refuge.

Suite à l'enquête publique complémentaire, l'aménagement du barbecue a ainsi vu le jour, sans toiture fixe, répondant ainsi à une remarque contenue dans le rapport d'un opposant. Un simple parasol a été mis à disposition et servira ainsi de couvert mobile en cas de temps mitigé.

Quant au nom du refuge, les Municipalités des trois communes se sont réunies en conciliabule et après avoir dépouillé les nombreuses idées, c'est la proposition « les 3.com » du fezzolan M. Jean-François Diserens, qui a remporté le choix unanime des municipaux. A l'occasion du baptême, les armoiries de chaque commune ont revêtu les têtes de pannes, écussons taillés dans des panneaux de bois pour conserver l'attrait de cet édifice.

73 % des locations du refuge ont profité aux citoyens des trois communes qui ont su apprécier cet agréable emplacement, autant en été qu'en hiver. Il faut rappeler ici qu'il n'y a pas d'eau courante dans la région et que seule la récupération de l'eau de pluie alimente le refuge. Un contrôle scrupuleux est donc régulièrement nécessaire, surtout en cas de

sécheresse, ce qui impose dès lors à l'entente communale de solliciter l'employé communal pour une livraison ponctuelle d'eau potable.



## Vignes

La vendange 2015 s'est organisée sur fond de sécheresse ; une qualité de très bonne tenue a su faire oublier une quantité toute relative tant il est vrai que la vigne s'alimente d'eau et qu'en période de restriction, « elle la rote » !

Le raisin communal, entretenu, soigné et récolté par nos vigneron communaux est livré à la Cave de Mont-Féchy qui, grâce notamment à son caviste, permet au chasselas communal, année après année, de remporter les médailles d'or « Terravin » et du « Mondial du Chasselas ».

Un certain nombre limité de ces bouteilles est accessible par commande au greffe communal.

## Police

La préparation des zones de parking à Féchy-Dessous ainsi que l'accord passé avec l'ASP d'Aubonne ont permis la mise en place de contrôles réguliers dès la rentrée scolaire. Les incivilités notamment dues au parcage sauvage pour « 2 » minutes ont sensiblement diminués au profit de la sécurité des piétons.

L'assermentation de votre municipal en charge de ce dicastère permettra également de gérer d'autres situations contrevenant aux règles sur la circulation routière dans notre village.

L'acquisition du radar pédagogique ainsi que les contrôles répétés de la gendarmerie avec leur radar « dissuasif » vont certainement aider à la sensibilisation sur la vitesse des automobilistes traversant notre village.

## **Personnel**

Nous ne pouvons que regretter le départ de notre stagiaire, Mme Thomi, qui aura su améliorer son niveau de français tout en nous faisant profiter de son savoir et de sa bonne humeur. Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir et espérons que la proximité de son nouveau travail, Aubonne, nous permettra de rester en contact.

## **Déchets**

### *Moloks*

Grâce aux nouvelles fonctionnalités du système informatique d'Optiwaste et à un suivi régulier des levées, une nette diminution des « déchets sauvages » a été constatée.

Un suivi précis des pannes des conteneurs a aussi été mis en place ; ce qui permet d'établir un rapport transmis régulièrement à la société Optiwaste afin d'optimiser au maximum les fonctionnalités des conteneurs.

### *Déchetterie*

Le personnel de la déchetterie a constaté moins d'incivilité. Celui-ci suit régulièrement une formation continue de gestion des déchets de la part de la société BeRecycling.

### *Action compost*

Comme suspecté l'année passée, « l'action compost » n'a pas été reconduite dû au prix des sacs nettement inférieurs dans les commerces par rapport à ceux proposés par l'entreprise Ecorecyclage SA de Lavigny.

## **Step intercommunale d'Allaman**

Ce projet est toujours dans la phase d'élaboration avec les diverses études du bureau d'ingénieurs et du Canton pour finaliser le choix de l'emplacement de cette grande installation à Allaman. Les contraintes en matière de protection des eaux imposées par le Canton, ne facilitent pas la décision de l'emplacement idéal au point de vue technique et économique de cette Step .

Un comité politique, qui représente les 20 communes partenaires, ainsi que deux associations intercommunales, sont en place afin de défendre les intérêts de cette Step intercommunale vis à vis des diverses instances et du Canton.

Ce projet remet en question l'existence à moyen ou à long terme de l'association intercommunale de l'épuration de l'eau de Bougy, Féchy et Perroy. (AIEE)

## EU-EC

Les installations d'évacuation des eaux claires et des eaux usées sur le territoire communal sont en séparatif, afin de minimiser la charge d'eau de pluie qui irait à la Step intercommunale de Perroy.

Ce réseau est entretenu régulièrement par inspections et des curages systématiques afin de garantir son bon fonctionnement.

Des travaux de remise en état des canalisations d'évacuation des eaux claires dans le quartier des Cassivettes ont été faits, afin de réduire l'écoulement d'eau sur la route lors de fortes pluies.

Le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) a été finalisé après son acceptation par le Canton.

## Eau sous pression

La distribution de l'eau potable est assurée par le SIDERE, et ce service industriel a procédé au changement des compteurs dans la commune, afin de moderniser le parc avec des compteurs munis d'un dispositif de lecture à distance.




## Conclusions

Les résultats de l'année 2015 sont financièrement négatifs. Nous sommes tributaires des revenus fiscaux qui fluctuent considérablement d'une année à l'autre avec des conséquences importantes pour une commune comme la nôtre. Nous devons donc nous montrer plus vigilants lors de l'établissement du budget 2017 au vu de notre marge de manœuvre restreinte.

Pour les détails des activités de l'année 2015, les rapports des dicastères révèlent la charge et somme des travaux effectués et les implications de votre Municipalité dans le cadre des nombreuses associations auxquelles nous avons adhéré.

Pour conclure, en qualité de Syndique, j'adresse toute ma reconnaissance à mes collègues municipaux ainsi qu'à notre personnel administratif pour leur engagement, leur assiduité pour défendre les intérêts de notre commune en faisant front aux nombreuses sollicitations.

Au nom de la Municipalité

La Syndique  la secrétaire   
 Carole Bettemis  \*Katyla Labhard